

RESERVATION DE REPAS

Le lycée VAL DE SEINE souhaite mettre en place la réservation des repas.

Le lycée envisage une phase de test de Janvier 2026 à Juin 2026. Si le test est concluant, le module réservation sera généralisé à la rentrée 2026.

REPAS DE NOËL : jeudi 18 Décembre 2025

Nous souhaitons également faire un test sur le repas de Noël qui est prévu le jeudi 18 Décembre. Pour participer à ce repas festif, il vous est donc demandé de réserver impérativement. Le module réservation est actuellement opérationnel. Les convives (hors forfait qui n'auront pas réservé avant le 18 décembre 10 h) ne pourront pas déjeuner ce jour-là (sauf en fin de service).

Le lycée VAL DE SEINE souhaite mettre en place la réservation des repas.

Pourquoi ?

Pour éviter le gaspillage et ajuster au mieux la production aux effectifs.

Qui sera concerné ?

Tous les convives (élèves et adultes) qui ne sont pas au forfait. Les internes et les DP forfait ne sont pas concernés par la réservation car leur repas est automatiquement prévu.

Quand réserver ?

A tout moment et pour plusieurs jours si vous le souhaitez. L'heure limite est 10 h le matin même.

J'ai réservé et finalement, je ne vais pas pouvoir déjeuner ? Je peux annuler ma réservation jusqu'à 10 h le matin même.

Comment réserver ?

1/ Sur une des 2 bornes « je réserve au self »



- Scanner sa carte de restauration pour accéder à son compte



- Sélectionner : Je réserve au self

2/ sur l'application « myturboself » : disponible sur le site du Lycée Val de Seine (bouton au haut à droite : **Turboself €**)



RÉSERVER SES REPAS EN LIGNE

RÉSERVER UN REPAS

Pour résérer un repas, cliquer sur le bouton en face du jour souhaité. Ce bouton changera de couleur ce qui confirmera que la réservation est bien faite.

CRÉDIT POUR RÉSERVATION

Afin de pouvoir réserer un repas, il faut que le « solde estimé » soit créditeur (au moins le prix d'un repas). Chaque réservation faite, viendra déduire le prix du repas de ce « solde estimé », si celui-ci n'est pas suffisant il faudra alors passer par la partie paiement afin d'approvisionner le compte. Le réel débit du repas se fera lors du passage à la demi-pension. Si vous n'êtes pas à la pension (argent) mais au forfait, la notion de « solde estimé » ne sera pas présente.

DÉRÉSERVER UN REPAS

Pour déraserer son repas, cliquer sur le bouton en face du jour souhaité. Ce bouton changera de couleur ce qui annulera la réservation.

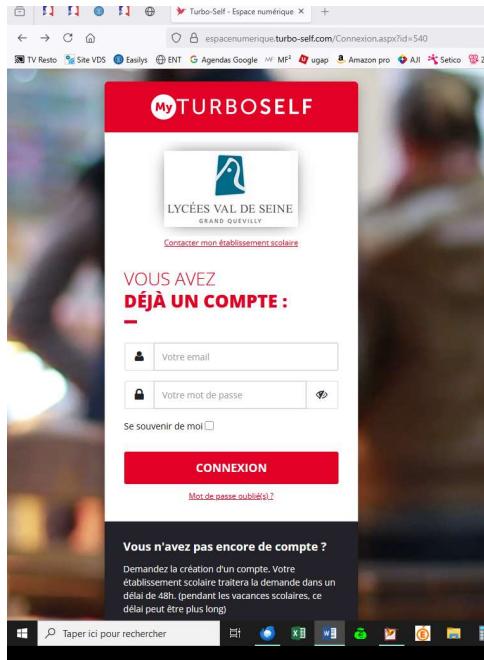
RÉSERVER À L'AVANCE

Si votre établissement vous le permet, vous pouvez réserer à l'avance en cliquant sur le bouton « semaine suivante ».

TURBOSSELF | 4

Il faut avoir au préalable créer son compte sur l'application en communiquant son mail à l'intendance.

Le convive se connecte à My Turbo self Val de Seine et demande la création d'un compte



Si un élève souhaite avoir un compte et que ses parents ont déjà créé un compte, il suffit de cliquer sur mot de passe oublié. Une nouvelle fenêtre s'ouvre et il inscrit son propre mail et l'envoie.

La connexion se fera automatiquement après traitement dans l'espace numérique de l'intendance

Que se passe-t-il si j'ai réservé et que je ne viens pas déjeuner (sans avoir annulé ma réservation avant 10 h) ?

Mon repas est décompté sur mon compte.

Que se passe-t-il si j'ai oublié de réserver avant 10 h et que je souhaite déjeuner quand même ?

Je passe à l'intendance à 11h 45 ou 12h45 ou 13h35 pour débloquer ma carte et je ne pourrai déjeuner qu'en fin de mon service.

REPAS DE NOËL : jeudi 18 Décembre 2025

Rappel : n'oubliez pas de réserver.

Le service Intendance reste à votre disposition pour toute information et vous remercie de votre collaboration.